Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260717-2026_07_63-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET
(22570)

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 17 juillet 2026

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

Le dix-sept juillet deux mille vingt-six
A vingt heures

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Date de la convocation
04/07/2026

Date d'affichage
04/07/2026

Présents :
Mmes Armelle AMAT, Anaïs BIDAULT, Isabelle JUGÉ, Magalie MOY, Germaine MURZEAU-COBETTO, Cynthia QUÉRO.

M., Cyril LE FUR, Victor LE NAGARD, Sébastien L'HERMITE, Raoul RIOU, Pablo ROUILLÉ, Alain TRUBUIL, Ludovic VICENT.

Absents : Sylviane AYMÉ, Sylvain BOSCHAT.

Absent(e)s excusé(e)s : Blaise BLEUNVEN a donné pouvoir à Alain TRUBUIL, Françoise LE CAM a donné pouvoir à Ludovic VICENT, Sandra LE NOUVEL a donné pouvoir à Magalie MOY, Antoine STEVENS a donné pouvoir à Raoul RIOU.

A été nommée secrétaire de séance : Magalie MOY

Numéro de la Délibération :
2026-07-63

Subventions aux associations

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, vote les subventions suivantes :

NATURE	Montant 2025	Montant 2026
ASSOCIATIONS DE BON REPOS SUR BLAVET		
Amicale Laïque-Laniscat	500 €	500 €
FCKB (foot)	300 €	300 €
F.N.A.C.A. (Comité Local)	150 €	150 €
Société de chasse de St Gelven	0 €	500 €
Société de chasse de Laniscat	0 €+ mise à disposition local	0 €+ mise à disposition local
Société de chasse Perret	0 € + mise à disposition local	0 €+ mise à disposition local
Autour de Pen Reth	0 €	0 €
Racines d'Argoat	300 €	300 €
Les Amis de TI AN DISKUIZ	300 €	300 €
Les compagnons de l'abbaye de Bon-Repos	300 €	300 €
Sous les chênes de Corot	300 €	300 €
Saint-Gelven Loisirs	200 €	200 €

Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260717-2026_07_63-DE

AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT		
APPMA Société de pêche -La Plélauffienne	250 €	250 €
Solidarité paysans BRETAGNE	50 €	50 €
EDUCATION et FORMATION	35 € par enfant sur présentation d'un projet	35 € par enfant sur présentation d'un projet
FSE Collège Paul Eluard	525 €	385 €
Autres collèges		En attente des demandes
SPORT et JEUNESSE	10 € par enfant	10 € par enfant
Hand Ball Pélémois	0 €	40 €
Cyclo Club du Blavet	20 €	10 €
Bad Club Rostrenen	30 €	10 €
Foot Rostrenen	50 €	30 €
Canoë Kayak de Guerlédan	30 €	50 €
Basket club Guerlédan	0 €	En attente de la demande
Gym Carhaix	10 €	10 €
Boules de Gouarec	100 €	80 €
Bad Guerlédan	10 €	En attente de la demande
Judo club du Pélem	40 €	70 €
Escalade Guerlédan	10 €	
CULTURE - LOISIRS		
Fanfare de Corlay	50 €	50 €
Cinébreizh		30 €
Korriganed	100 €	100 €
Route des loges		100 €
SANTE et SOCIAL		
ADMR	30 €	30 €
Hemera-soins palliatifs	30 €	30 €
Restos du cœur		30 €

Le Maire	La secrétaire de séance
Raoul RIOU	Magalie MOY
MAIRIE DE BON REPOS SUR BLAVET 22570	